

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11540**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet international en informatique et réseaux

Nouvel intitulé : Chef de projet international en informatique et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe Esaip - Association d'enseignement technique supérieur privé	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chef de Projet International en Informatique et Réseaux a une responsabilité partielle ou entière du management et de la conduite de projets informatiques étendus et complexes. Il audite et expertise un système d'information et conseille le client. Selon la mission confiée, il est à même d'intervenir soit sur la conception, le développement et la mise en œuvre de solutions informatiques ou sur l'organisation et la mise en place de systèmes d'information.

En liaison directe avec la direction et les services, le Chef de Projet International en Informatique et Réseaux est responsable d'une équipe et il est garant de l'aboutissement du projet, de la satisfaction du client et du respect du budget

Les capacités attestées :

Gérer un projet informatique

Il organise et suit la réalisation du projet depuis le recueil du besoin client jusqu'au déploiement de la solution. Il intervient sur les volets technique et budgétaire dans un contexte national et/ou international dans le respect des règles contractuelles et réglementaires.

Concevoir et développer une solution informatique

Il conçoit et développe une solution informatique. Il assure les tests, la validation et le déploiement de la solution.

Définir, mettre en place et administrer des systèmes d'information.

Il conçoit, met en œuvre et administre un système d'information. Il assure le choix de la politique d'exploitation et de la sécurité du système d'information.

D'autre part, au vu de son positionnement il exerce les activités professionnelles transversales suivantes :

Manager une équipe

Il anime, dirige et évalue son équipe projet dans un contexte national et/ou international

Conseiller et auditer

Il analyse des systèmes existants et propose des solutions techniques et/ou organisationnelles au client. Il suit l'évolution technologique et préconise des solutions optimales.

Utilisant couramment deux langues étrangères, il est l'élément essentiel pour coopérer avec des entités à l'étranger (filiales, clients, fournisseurs...) et assez souvent, son poste réside tout naturellement à l'étranger.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs (Agro-alimentaire ; Automobile ; Banque et gestion ; Télécommunications ; Sidérurgie-métallurgie ; Bâtiment, travaux publics etc...)

- Chef de Projet

- Responsable Informatique

- Administrateur systèmes d'information, administrateur réseaux

- Ingénieur d'Etudes et Développement

- Ingénieur Système et Réseaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

* Contrôle continu Des contrôles écrits individuels pour tous les modules liés au :

- Développement logiciel :

Langages de programmation, analyse et programmation objet, bases de données et conception de site Web

- Systèmes et réseaux :

Matériels, installation, configuration et administration des systèmes d'exploitation ainsi qu'installation, mise en place et suivi des réseaux d'entreprises.

- Conduite de projet :

Technique de communication, gestion technique de projet, gestion financière et juridique et gestion des équipes

- Langues et international

Six contrôles communs à tous les sites de formation sont répartis sur les deux années. Ils permettent de s'assurer de l'harmonisation de la formation sur les quatre sites du réseaux ESAIP.

* Comptes-rendus de TP, rapports de travaux (projets) personnel ou en équipe

Les étudiants sont évalués par écrits dans :

- des comptes-rendus de Travaux Pratiques réalisés en présence d'un enseignant

- des rapports sur des projets techniques réalisés en autonomie sur une longue période.

* Soutenance de travaux à l'école, exposé, mise en situation

Les étudiants sont évalués par oral dans :

- des exposés techniques sur des sujets de recherche en langue française et/ou étrangère

- des soutenances sur des projets techniques de longue durée à l'école

- des mises en situation (jeux de rôle) de préparation de l'intégration en pays étranger (recherche de logement, utilisation du téléphone, vie sociale...) en langues étrangères.

* Rapport et Soutenances de stage en entreprise en France ou à l'étranger

Les étudiants sont évalués par écrit et par oral dans :

- un rapport et une soutenance sur les stages réalisés en entreprise en France ou à l'étranger :

* TOEIC

- Epreuve officiel organisée par le Groupe ESAIP, qui est centre agréé TOEIC.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de deux représentants d'entreprise dont un responsable ou cadre d'entreprise et un salarié dans le métier de nos étudiants en poste, du directeur du Groupe ESAIP ou son représentant et d'un enseignant d'un des grands domaines de la formation.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de deux représentants d'entreprise dont un responsable ou cadre d'entreprise et un salarié dans le métier de nos étudiants en poste, du directeur du Groupe ESAIP ou son représentant et d'un enseignant d'un des grands domaines de la formation.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de deux représentants d'entreprise dont un responsable ou cadre d'entreprise et un salarié dans le métier de nos étudiants en poste, du directeur du Groupe ESAIP ou son représentant et d'un enseignant d'un des grands domaines de la formation.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de deux représentants d'entreprise dont un responsable ou cadre d'entreprise et un salarié dans le métier de nos étudiants en poste, du directeur du Groupe ESAIP ou son représentant et d'un enseignant d'un des grands domaines de la formation.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Le jury est composé de deux représentants d'entreprise dont un responsable ou cadre d'entreprise et un salarié dans le métier de nos étudiants en poste, du directeur du Groupe ESAIP ou son représentant et d'un enseignant d'un des grands domaines de la formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Chef de projet international en informatique et réseaux avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 1er août 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Chef de projet international en informatique et réseaux'.

Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Informatique et réseaux industriels, culture internationale'.

Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme supérieur en informatique et réseaux industriels'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

55 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

[Groupe ESAIP](#)

Lieu(x) de certification :

Groupe Esaip - Association d'enseignement technique supérieur privé : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Saint Barthélemy d'Anjou]

Groupe ESAIP

18, rue du 8 Mai 1945

BP 80022

49180 Saint-Barthélémy d'Anjou Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Diplôme supérieur en informatique et réseaux industriels (Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992)

- Informatique et réseaux industriels, culture internationale (Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996)

Certification précédente : [Chef de projet international en informatique et réseaux](#)

Certification suivante : [Chef de projet international en informatique et réseaux](#)